

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Annie Richard

<https://www.cadre21.org/membres/4416eadcbb6e954e66aca0b>

Date d'obtention : 2020-11-06 19:31:11

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsqu'un jeune vient me parler, je dois évaluer la situation en posant des questions au jeune, tout en étant réconfortante. Il faut poser les questions de la trousse afin de comprendre l'amorce, la nature, l'intention et l'étendue de la situation. Je dois m'assurer de comprendre s'il s'agit d'un acte impulsif ou malveillant. Dans le cas où c'est malveillant, il faut rencontrer l'instigateur afin de comprendre son geste. Il faut saisir le cellulaire et contacter les policiers. Dans le cas d'un geste impulsif, les policiers seront contactés également, mais possiblement pour une rencontre sexto.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens qu'il est important de rassurer les élèves que nous rencontrons et de bien noter leur version des faits avec les questions qui sont proposées dans la trousse. Ces questions sont choisies d'avance afin de ne pas orienter ou d'influencer le discours des victimes et d'aller à l'essentiel. Ce questionnaire permet de comprendre l'intention du geste et oriente nos interventions suivantes. Je retiens aussi qu'il faut toujours se référer à la trousse et à ces étapes à suivre. Il m'est arrivé de me tromper dans les questions en croyant que j'avais bien retenu, mais la trousse permet justement de ne rien oublier et je toujours faire les bonnes interventions.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Pour ma part, je suis plus à l'aise de rencontrer les victimes que l'instigateur. Cependant, je dois également remplir les questions de la trousse pour cette personne aussi et vérifier l'intention derrière le geste. C'est cette évaluation qui doit être bien faite à mon avis, puisque les conséquences ne sont pas les mêmes.